



*Signataire : Dilara Bayrak*

*Date de dépôt : 11 mai 2023*

## **Question écrite urgente**

### **Discriminations à l'OCPM – le Conseil d'Etat est-il au courant ?**

Depuis quelques semaines, les médias relatent des faits de discriminations perpétrés par l'OCPM dans le traitement de certains dossiers, tout particulièrement ceux concernant des personnes appartenant à la communauté kosovare<sup>1</sup>.

Les dénonciations systématiques au Ministère public des personnes ayant demandé à bénéficier de l'opération Papyrus sont hautement problématiques et de nombreux égards<sup>2</sup>.

Le cumul de ces dénonciations avec le changement de pratique de l'office quant à l'octroi de visas de retour a été dénoncé par les syndicats et les mandataires assistant les personnes lésées.

Pour le surplus, un arrêt de la Chambre des assurances sociales de la Cour de justice reconnaît que certaines personnes au sein de l'office prennent, unilatéralement, des décisions aux effets délétères sur les administrés : « *Au vu des déclarations de la directrice de ce service à la chambre de céans, il apparaît que le service concerné de l'OCPM avait changé de pratique pendant la période en cause pour des motifs qui n'étaient ni sérieux ni objectifs.* »<sup>3</sup>

Compte tenu de ce qui précède ainsi que des références en bas de page, je prie le Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

---

<sup>1</sup> <https://www.lemobleu.ch/fr/Actualites/Geneve/ENQUeTE-Operation-Papyrus-pratiques-troublantes-contre-les-Kosovars-de-Geneve.html>

<sup>2</sup> <https://www.letemps.ch/suisse/geneve/geneve-cour-dappel-ecarte-sejour-illegal-un-sanspapiers-loperation-papyrus>

<sup>3</sup> ATAS/1345/2021 du 22.12.2021, consid. 5.

1. *Le Conseil d'Etat était-il au courant du changement de pratique de l'OCPM relatif à l'octroi des visas de retour ?*
2. *Le Conseil d'Etat cautionne-t-il les changements de pratique opérés par certains employés de l'OCPM, pour des motifs « ni sérieux ni objectifs » ?*
3. *Quelles sont les mesures de contrôle concrètes exercées par le Conseil d'Etat sur l'OCPM et ses services ?*